

Notice Historique

- de -

Notre-Dame de Foy

par

le Chanoine H.-A. Scott



Publiée par

LA SOCIÉTÉ ST-JEAN-BAPTISTE,
LE CONSEIL NOTRE-DAME DE FOY.

1959

<http://www.liberius.net>

© Bibliothèque Saint Libère 2021

Toute reproduction à but non lucratif est autorisée.



**MADONE HISTORIQUE DE N.-D. DE FOY
sculptée en 1716 par M. le Curé Le Prévost.**



AVANT PROPOS

Chers Paroissiens:

La société Saint-Jean Baptiste, Conseil Notre-Dame de Foy, à l'occasion de la célébration du centième anniversaire de sa fondation, est heureux de vous présenter, une publication sur Les notes historiques de la paroisse Notre-Dame de Foy, depuis son existence.

Le but de cette publication est de faire revivre aux plus vieux des souvenirs marqués et de faire connaître et renseigner les plus jeunes et nouveaux arrivés de l'historique de la paroisse.

Devant ces faits, nous devons rendre hommage aux dévoués disparus.

La terre de chez-nous a vu ces clôtures disparaître, sillonnée de toutes parts par des rues. La maison familiale, les bâtiments de ferme, etc., etc., ont fait place à vos maisons, Foyers d'espoirs où l'on retrouve l'esprit des pionniers, adopté aux temps modernes.

Hommage au présent, dévoués pasteurs, personnel enseignant, membres de nos organisations paroissiales, citoyens distingués, votre travail est magnifique. Continuons tous ensemble l'histoire de chez-nous, par notre attachement à notre petit coin et à l'ombre de notre clocher.

Voilà le souhait et les aspirations qui animent ces lignes.

Merci à Monsieur le Curé Ulric Fournier, qui a bien voulu résumer pour nous quelques faits et gestes des temps présents, ils illustrent déjà toute la portée de notre espérance.

*Société Saint-Jean Baptiste,
Conseil Notre-Dame de Foy.*

ÉMILE GINGRAS, Président.

Notre-Dame de Foy au Canada



NOTICE HISTORIQUE

I

Sainte-Foy — plus exactement Notre-Dame-de-Foy¹, comme on verra plus loin — est une ancienne, ancienne paroisse, et si les paroisses pouvaient avoir des rides, plier sous le poids du temps, elle serait toute cassée et décrépite comme ces pauvres vieilles, édentées, ratatinées, branlantes, courbées, dont on ne veut pas croire qu'elles aient été jeunes et jolies, sveltes et accortes. Mais, ô ironie des choses, pendant que le roi de la nature tombe en ruines si

¹ Il faut écrire *Sainte-Foy* et *Notre-Dame-de-Foy*. Voir *Histoire de N.-D. de Foy*, par le P. Banneux, S. J., Namur 1679, et par l'abbé Félix Fries, curé de N.-D. de Foy en Belgique, il y a quelques années. Si l'on n'a pas ces livres, — cela peut arriver, — il n'y a qu'à consulter la *Nouvelle-France*, octobre 1904, pp. 464, ss.; *Le Bulletin des Recherches Historiques*, mars 1900, pp. 67, ss. et septembre 1904. Ce dernier article, publié à part, a été reproduit dans le *Soleil* et dans l'*Action Sociale*. Mais la routine, comme l'oseille et le chiendent, a la vie dure. L'erreur, toutefois, pardonnable chez le vulgaire qui ne lit pas, l'est moins dans les documents officiels. C'est probablement pour exercer ma vertu qu'on les adresse souvent à "M. le curé de Sainte-Foy". Il me faut réprimer chaque fois un mouvement d'impatience, et je comprends que c'est fort méritoire. Mais qu'on laisse ma vertu se développer autrement. Au défaut de tous les autres arguments, qu'il suffise de dire ici qu'il n'y a jamais eu de sainte Foye, martyrologes et vies des saints en témoignent, par conséquent il ne peut pas y avoir de Sainte-Foye. Nous reviendrons à la fin de cette notice.

rapides, la nature garde son éternelle jeunesse. Malgré ses trois cents ans,— presque quatre cents,— Sainte-Foy est restée jeune, avec ses coteaux toujours aussi riants, ses bois toujours aussi frais, ses horizons toujours aussi magnifiques.

Quatre cents ans, c'est un grand âge, si l'on songe que Québec n'en compte guère plus de trois cents. Hé oui ! mais le Charlesbourg-Royal de Jacques Cartier en 1541, le France-Roy de Roberval en 1542, c'était à Sainte-Foy, du moins jusqu'en 1860, et non à Québec¹. De 1541 à 1916, que manque-t-il pour quatre cents ans ? Et il ne serait pas plus exact de faire remonter l'origine de cette paroisse seulement à son érection canonique en 1698 ou même en 1678², que celle de Notre-Dame-de-Québec à 1664³. Née en 1541 avec les premiers établissements français en ce pays, morte avec eux, elle renaît pour de bon en 1637 avec la célèbre mission Saint-Joseph dans l'anse de Sillery. Son premier registre original et authentique, parfaitement conservé — plus heureuse sur ce point que N.-D.-de-Québec⁴ — remonte à cette date relativement reculée⁵. Elle se continue et prend son nom avec la chapelle que le bon P. Chaumonot bâtit en 1669, à la *Coste*

¹ Pour ce qui est affirmé ici *currente calamo*, on peut se référer à l'*Hist. de N.-D. de Sainte-Foy*, vol. I, ch. I, et aux articles cités ci-dessus.

² Il y eut une première érection en 1678. *Ibid.*, p. 315, note 5.

³ La paroisse de Québec ne fut érigée que cette année-là, bien qu'elle existât depuis un demi-siècle.

⁴ On sait que les registres de Québec, brûlés en 1640, ont été refaits de mémoire et n'ont pas d'entrée antérieure à 1621.

⁵ Ce registre, qui va de 1637 à 1690, contient, avec les baptêmes des enfants sauvages de la mission, tous les baptêmes des enfants de nos premiers colons, et, partant, devrait être dans nos archives. Mais, par les vicissitudes des temps, après mainte aventure, il a trouvé gîte dans les archives de l'archevêché de Québec. Le sachant en lieu sûr et en mains non moins sûres, nous l'y laissons — un peut à la manière du renard qui trouvait les raisins trop verts. Sur ce document précieux v. *Hist. de N.-D. de S.-Foy*, I, p. 89, note I, et p. 90, note 1.

*Saint-Michel*¹, aujourd'hui chemin Sainte-Foy,— pour les débris malheureux de la naguère puissante nation huronne. Enfin, elle reçoit son existence canonique, sous le nom de Notre-Dame-de-Foy, en 1698, avec l'église construite pour remplacer cette chapelle, consumée par un incendie en cette même année².

Il y a grande chance qu'en une aussi vieille paroisse, on trouve de vieilles choses. En effet. Grâce au zèle intelligent des anciens curés, beaucoup d'objets du culte, d'ustensiles du temps passé, n'ont pas été, comme en certains lieux, hélas ! dispersés aux quatre vents du ciel, échangés contre du clinquant, sinon jetés au feu. Aussi peut-on trouver encore ici croix de procession, garnitures de chandeliers, avec croix en bois sculpté, valant bien la ferraille argentée, à la mode, de nos jours; ciboire, calices, ostensor et encensoir du XVII^e siècle, en argent martelé et finement ciselé; lampe du sanctuaire, aussi en argent, véritable bijou avec sa double couronne d'élégants godrons et ses rangées de feuilles d'acanthé en demi-relief, fouillées d'un ciseau aussi net que délicat. Cette lampe porte au-dedans l'inscription: *Ex collegio Societatis Jesu, 1684*. Dépuilles des Jésuites ! presque toutes dépouilles des Jésuites, y compris un plateau en argent au rebord orné de ciselures, et qui a été à l'usage du P. La Brosse. Au moins, Sainte-Foy, fille du zèle apostolique des illustres religieux, avait-elle quelque titre à recueillir une part

¹ En ce temps-là toute localité, rive d'un fleuve, coteau ou vallon, était une *coste*, et un défrichement, un *désert*. Ainsi, à l'Ancienne-Lorette, on appelle encore *grands Déserts* un des rangs les plus fertiles et les plus riches de la paroisse. Ici, au bord du fleuve, il y avait la *coste* Saint-François-Xavier, puis, en s'avancant dans les terres, la *coste* Saint-Ignace — le chemin Gomin d'aujourd'hui; — la *coste* Saint-Michel, continuation de la *coste* Saint-Jean et Sainte-Geneviève; dans la vallée, la *coste* Saint-Pierre, la *coste* Saint-Paul, *et ita perro*.

² Greffe de Chambalon, 1698, document dans nos archives.

de leur héritage, après l'extinction de l'ordre en ce pays, à la mort du P. Casot, en 1800 ¹.

Surtout, il y a une antique et belle madone, non plus dépuille, celle-là, des RR. PP. Jésuites, mais souvenir insigne de leur passage et de leur œuvre féconde en ces lieux. C'est la statue de Notre-Dame de Foy qui a, cette année même, ses deux cents ans bien comptés. Comment a-t-elle échappé à la destruction de notre église, lorsque Murray, se retirant à la hâte au printemps de 1760, devant le chevalier de Lévis, la fit sauter ²? C'est le secret de Dieu. Mais la date est bien authentique. La statue, qui mesure environ trois pieds, est en chêne et polychrome: le visage, dont les traits sont fort beaux, peint au naturel, le reste doré. L'Enfant Jésus, dans le même genre, repose sur le bras droit de la Vierge qui tient, de la main gauche, un de ses petits pieds. Ce sont des caractéristiques de Notre-Dame de Foy. Au bas de la statue, en arrière, une cavité a été ménagée où, à différentes époques, on a déposé des documents. Un petit bloc de chêne, d'un pouce carré au plus, qui ferme cette sorte de cachette, porte fortement et nettement gravée sur sa face intérieure, cette courte inscription: *L. P. S. 1716*. Nous pensons qu'elle peut, même qu'elle doit se traduire ainsi: *Le Prévost Sculpsit, 1716*. Peu d'érudits, pensons-nous, seront tentés d'y contredire, si, outre la brièveté ordinaire de ces sortes d'inscriptions — brièveté rendue ici nécessaire par l'exiguïté du champ — ils se rappellent: 1° que M. le Pré-

¹ Depuis que cette notice a été faite, un désastreux incendie, le 13 février 1918, a détruit l'église de Sainte-Foy. Hereusement, de tous les objets anciens ici mentionnés, seule la croix de procession en bois sculpté a péri. Elle portait d'un côté, l'image du Christ, et de l'autre celle de la Vierge.

² *Église blown up*, dit Murray, dans une dépêche annexée à nos archives.— Il envoie 25 louis au curé Borel, *towards repairs* — " Pour des réparations "; la destruction n'avait pas été complète.

vost fut précisément curé de Sainte-Foy en ce temps-là, de 1714 à 1756, soit quarante-deux ans; 2° que c'était un élève de la fameuse école des arts et métiers, fondée à Saint-Joachim par Mgr de Laval et d'où est sortie la génération d'habiles sculpteurs qui a fait, outre beaucoup de meubles et d'ustensiles d'église, les retables, autrefois justement admirés, de Sainte-Anne, du Château-Richer, de l'Ange-Gardien ¹.

Pour la date, du moins, pas de discussion possible. Ainsi, notre madone a bien atteint ses deux cents ans, et, avec toute la pompe dont nous serons capables, nous voulons célébrer ce centenaire et en rappeler d'autres encore maladroitement laissés dans l'oubli. Ces fêtes sont fixées au 10 de septembre, solennité de la Nativité de la sainte Vierge et jour spécialement dédié à Notre-Dame-de-Foy ¹. Il y aura à la fois solennité religieuse et solennité civile, parce que Sainte-Foy, située aux portes de Québec, a été trop mêlée aux luttes héroïques de la Nouvelle-France pour qu'en pareille occasion, l'on ne s'en souvienne pas. Son nom, sans être aussi sonore que celui de Carillon, porte dans nos annales une aussi brillante auréole, avec, en plus, ce cachet touchant des choses qui meurent: il rappelle le dernier reflet de gloire des armes de la France en ce pays,

¹ Voir *L'Instruction au Canada sous le Régime Français* par Mgr A.-E. Gosselin, pp. 361, s. On peut se faire une idée de ces sculptures dans l'église de l'Ange-Gardien, où elles ont été entièrement conservées et restaurées, il y a quelques années, sous l'intelligente direction du curé, M. l'abbé René Casgrain. A Sainte-Anne, elles ont été mises dans la chapelle commémorative construite des débris de l'ancienne église. Au Château-Richer, tout a été détruit par le feu, en la désastreuse année 1759. V. *Montcalm et Lévis*, de l'abbé Raymond Casgrain, II, p. 193.

² C'est, en effet, le jour de la Nativité qu'on fête Notre-Dame de Foy, en Belgique. C'est ce jour-là que la madone miraculeuse de Foy-Notre-Dame, la Notre-Dame de Lourdes des Belges, comme l'appelle Mgr Heylen, évêque de Namur, a été couronnée, en 1909, par le distingué prélat. C'est aussi ce jour-là que le P. Chaumonot inaugura la statuette de N.-D. de Foy, qui lui avait été envoyée.

le dernier tressaillement triomphal de son drapeau, avant de repasser les mers sans retour.¹

Mais pourquoi ce titre de Notre-Dame de Foy a-t-il été donné à la sainte Vierge? pourquoi Mgr de Saint-Vallier a-t-il érigé notre paroisse sous ce vocable? et pourquoi porte-t-elle plutôt le nom de Sainte-Foy? C'est ce que nous allons dire.

II

Pendant plus de cinquante ans, Sainte-Foy ne fut qu'une mission desservie par les RR. PP. Jésuites.² Les Français, déjà nombreux en ces parages dès le milieu du XVII^e siècle, fréquentaient la modeste chapelle de la mission Saint-Joseph fondée en 1637-38, par le P. Le Jeune dans l'anse de Sillery, pour rendre les Sauvages sédentaires. Ce n'était d'abord qu'une étroite pièce de la résidence. En 1644 le P. Dequen fit commencer une chapelle plus spacieuse en pierre qui fut bénite en 1647³. Là ont été baptisés les enfants des premiers colons de Sainte-Foy.

De cette petite église, détruite par le feu en 1657 et rebâtie un an ou deux après, les bâtiments existaient encore, dit Joseph Bouchette⁴, au commencement du

¹ Une importante restauration de l'intérieur de notre église a été commencée pour préparer ces fêtes. La maison Gauthier-Frère, peintres-décorateurs de Québec, dont l'habileté est bien connue, exécute ces travaux. Pour aider la fabrique, plus chargée d'honneur que d'argent, à supporter les dépenses, nécessairement très élevées, les dames et jeunes filles charitables de la paroisse ont organisé une vente de charité, qui s'ouvrira, le 14 août prochain, et promet d'heureux résultats.

² Voir la liste des Supérieurs de la mission, publiée d'après nos notes par le *Canada Ecclésiastique*. Le I^{er} vol. de l'*Hist. de N.-D. de Ste-Foy* indique tous les missionnaires jusqu'en 1670. Le second volume donnera les noms de tous les autres jusqu'en 1698.

³ Voir *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, I, pp. 199, 213.

⁴ *Description topographique, etc.*, Londres, 1815, pp. 419, s...

XIXe siècle et avaient été transformés en grenier pour la drèche et en brasserie. Depuis plus d'une centaine d'années déjà, ils ne servaient plus au culte.¹ Aujourd'hui les fondations seules existent, cachées sous le gazon. C'est là que reposent encore les restes vénérables du P. Ennemond Massé, qui y fut inhumé en 1646. Un joli monument érigé en 1870 par les soins pieux de nos historiens, les abbés Laverdière et Casgrain, indique au respect des touristes la dernière demeure de ce courageux missionnaire, venu d'abord en Acadie, en 1611, avec le P. Biard, et, partant, l'un des premiers apôtres de notre pays.

Cet humble sanctuaire, qui, au témoignage de la *Relation* de 1647, n'avait pas "la magnificence de ces grands miracles d'Europe,"² peut être véritablement considéré comme notre première église paroissiale *avant la lettre*.— Il était dédié à saint Michel. La seconde fut construite à la *Coste* Saint-Michel, à une lieue environ de Québec et un peu moins d'un mille à l'est de l'église actuelle. Comme l'autre avait été bâtie surtout pour les Algonquins et les Montagnais convertis, celle-ci le fut pour les Hurons échappés à la fureur des Iroquois. Après les sanglantes hécatombes de 1648, les restes de la malheureuse nation s'étaient dispersés. Quelques centaines vinrent en 1650, sous la conduite du P. Ragueneau, se réfugier à Québec. On leur donna des terres, d'abord, à l'Île d'Orléans à l'endroit appelé l'Anse-du-Fort, sur le fief de Grand-

¹ Néanmoins, contrairement à ce qu'affirment communément les historiens, la bourgade de Sillery ne prit pas fin en 1683. Il y eut là des missionnaires Jésuites jusqu'en 1698. Le P. Viguière fut le dernier. Et les Abénakis y restèrent nombreux, même après la translation d'une grande partie des leurs à S.-François-de-Sales, sur la rivière Chaudière, en 1683, puis, à la rivière S.-François, en 1700. Un mémoire de 1742, publié dans les *Documents relatifs à la N.-France*, Québec, Côté, 1884, contient des assertions surprenantes sur ce point, qu'ici nous nous contentons d'indiquer. Vol. III, 184.

² Ch. IX. Ed. Burrows, XXI, 138.

maison,¹ aujourd'hui fief Gourdeau ou Beaulieu,² où ils demeurèrent plusieurs années. Mais la haine des Iroquois les y ayant poursuivis, ils revinrent chercher protection sous le fort de Québec, puis reçurent des champs à cultiver, à une petite lieue de la ville, sur les terres des Pères Jésuites, à Notre-Dame-des-Neiges.³ C'est là que revint se joindre leur infatigable apôtre, le P. Chaumonot, qui ne devait plus les quitter que pour se préparer à la mort (1666-1693).

“ Mais, raconte-t-il lui-même, il fallut bientôt les placer ailleurs où ils fussent plus commodément. On leur fit donc de grands et beaux champs à la côte de St-Michel, les Français abattant les arbres dont ils vendaient le bois à Québec qui n'en est qu'à une lieue, et les Sauvages nettoyant la terre qui leur a, sept années durant, apporté d'excellent blé d'Inde.”⁴

“ On plaça les Hurons en ce lieu fort peuplé de Français, dit la *Relation* de 1671, pour profiter de leurs bons exemples et réciproquement pour les édifier par leur piété et leur dévotion.”⁵

¹ La concession de ce fief remontait à 1652. Il avait quarante arpents de large et s'étendait de la rive sud à la rive nord de l'Île. V. *Édits et Ordonnances* II, 555. Sur la carte de Villeneuve en 1688, publiée dans *l'Hist. de N.-D. de Foy*, vol. I, le fort et le *désert* des Hurons sont clairement marqués.

² Du nom de Jacques Gourdeau, sieur de Beaulieu, troisième mari de la *demoiselle* Eléonore de Grandmaison, qui, après la mort de celui-là — brûlé dans sa maison avec son *engagé*, Nicolas Duval, le 21 mai 1663, — en épousa un quatrième dans la personne du sieur de la Tesserie, sans cesser d'être *demoiselle*. V. *Hist. de N.-D. de Ste-Foy*, Vol. I, p. 234 note 4.

³ *Autobiographie* du P. Chaumonot, Ed. Shea, 1858, pp. 86, s. Il y a bien N.-D.-des-Neiges. Les Jésuites n'avaient pas de seigneurie de ce nom; peut-être faut-il Notre-Dame-des-Ange? — L'édition Martin porte aussi Notre-Dame-des-Neiges, p. 174.

⁴ *Ibid.* pp. 86, 87.

⁵ Ch. VI. Ed. Burrows, vol. LIV, p. 286.

“ D’abord, continue le P. Chaumonot, nous n’eûmes là pour chapelle qu’une cabane d’écorce et encore était-elle trop petite pour contenir les Français et les Hurons ensemble. C’est pourquoi Mgr l’Évêque me permit de dire deux messes jusqu’à ce que nous eussions une église plus grande. Voici comment elle fut bâtie sous le nom de Notre-Dame de Foye.”³

En 1609, on avait trouvé au bourg de Foy, à une lieue environ de Dinant, dans le tronc d’un vieux chêne, une petite statue de la sainte Vierge qui devint aussitôt l’instrument d’éclatants et nombreux miracles. Du lieu où on l’avait trouvée, elle prit le nom de Notre-Dame de Foy. Un temple d’une grande beauté fut érigé en son honneur et le petit village de Foy — Foy-Notre-Dame, comme on dit là-bas,— devint le centre d’un pèlerinage célèbre.¹ La vierge miraculeuse a été couronnée en 1909, à l’occasion de son troisième centenaire, par Mgr Heulen, évêque de Namur, au nom de Sa Sainteté Pie X. Dans le remarquable mandement publié en cette circonstance par l’il-

¹ Nous conservons, par scrupule d’exactitude, l’orthographe du P. Chaumonot. Remarquons seulement qu’elle trahit l’authentique qui accompagnait la statuette envoyée au bon Père, et qui, dans la matière, doit faire autorité. Nous avons donné, de cette authentique — jusque-là inédite, croyons-nous,— une copie soigneusement collationnée sur l’original, dans le *Bulletin des Recherches Historiques*, no de mars 1900, pp. 71, s. On y atteste: “ Que la Notre-Dame, faite de bois, ci-jointe, tenante sur son bras droit, son petit enfant Jésus, et enclose dans une layette; peinte de bleu au dedans avec de petites estoiles d’or: Est entièrement du vrai bois du premier chesne dans lequel fut trouvée (il y a plusieurs années) l’image miraculeuse de Nostre-Dame de Foy, distante environ d’une lieue de la ville de Dinant au pays de Liège, etc., etc.” D’ailleurs, au pays d’origine, en Belgique, on n’a jamais écrit autrement que Notre-Dame de Foy. Les *Relations de 1672-73-74* reproduisent l’erreur du P. Chaumonot. Mais la *Relation de Lorette*, par le P. Bouvard, donne Notre-Dame de Foy. Et ainsi tous les autres anciens documents.

² Espérons que la proximité de l’infortunée ville de Dinant, victime de la barbarie tudesque, n’aura pas entraîné la ruine du vénéré sanctuaire. Du moins, nous n’avons rien lu qui le laisse supposer.

lustre prélat, il appelle Notre-Dame de Foy la Notre-Dame de Lourdes de la Belgique.

Le bois vermoulu du chêne où elle fut trouvée servit à faire des statuette semblables à la statue originale, qui furent envoyées en différentes contrées. Trois,— quatre, peut-être,— comme nous dirons, vinrent dans l'Amérique du nord. L'une d'elle "faicte par Nicolas du Rieu, maistre sculpteur, résidant en la... ville de Dinant, aux frais de Damoiselle Marie Bastien" fut "donnée au Père Claude de Véroncourt... pour l'envoyer au Canada; pour y estre honorée et invoquée; pour la conversion des pauvres Sauvages et Canadois à la foy de Jésus-Christ."¹ Le P. de Véroncourt, pensant que nul mieux que le P. Chaumonot ne pouvait remplir la louable intention de la donatrice, lui envoya la précieuse madone.

Qu'était, pour les dimensions et la perfection des formes, la statue offerte à la mission huronne de la *coste* Saint-Michel? Il serait difficile de le dire d'une manière certaine. Mais comme la statue originale, qui est en pierre blanche, *en pierre de France*, selon l'expression du P. Banneux, n'a qu'un empan de hauteur, c'est-à-dire environ huit pouces, on peut conjecturer avec vraisemblance que celles qui furent faites sur ce modèle — on dit *des statues semblables* — devaient être aussi de taille minuscule. Une statuette qui nous a été envoyée en 1902 par M. l'abbé Félix Fries, alors curé de Foy-Notre-Dame et son dernier historien, nous permet un peu d'en juger. Conservée de temps immémorial dans le célèbre sanctuaire, elle a toujours été considérée par la tradition, au défaut de documents écrits, comme une de ces antiques images faites dès l'origine. Elle est en chêne noirci par le temps et piqué des vers et ne mesure,

¹ Passages de l'authentique publiée dans le *Bulletin des Rech. Hist.* p. 71. Le P. Chaumonot écrit Vérencourt. *Autobiographie*, édit. citée, p. 87. Mais le document original porte nettement Véroncourt. Il est daté du "cinquième febvrier mil six cents soixante neuf".

avec le socle, haut d'un pouce et trois quarts, que huit pouces et demi. Le travail en est assez grossier, sauf dans les draperies. Au reste le grain trop gros du chêne ne permettait guère de donner du fini à une œuvre aussi petite. Telle était, à n'en pas douter, la Notre-Dame de Foy donnée au P. Chaumonot par le P. de Véroncourt; pas une œuvre d'art, mais un objet de piété. En ce temps-là, certes, l'art n'était pas négligé; témoin tant de chefs-d'œuvre en tout genre qu'il nous a légués — c'est le grand siècle ! — mais on donnait le pas à la religion.

La madone "enclose dans une layette peinte en bleu au-dedans avec de petites estoiles d'or"¹ fut reçue avec grande joie et grand honneur. "Je formay, dit le P. Chaumonot, le dessein de bastir sous le nom même de Nostre-Dame de Foye une chapelle à la Sainte Vierge. Mais comme ce que j'avais d'aumônes pour ma mission et ce que nostre maison de Québec m'offrait de secours n'estait pas encore assez pour l'exécution de mon entreprise, j'invitai les Français des environs à y contribuer aussi de leur travail. Ils le firent volontiers et par dévotion à la Vierge et pour leur propre commodité. Ainsi pendant l'hiver, ils préparaient tout le bois de la charpente et l'apportèrent sur le lieu. Ensuite jc fis travailler à cet édifice avec tant de diligence qu'en peu de mois il fut en état de nous servir."²

Mgr de Saint-Vallier voulut que cette église, notre deuxième église, fût dédiée à Notre-Dame sous le titre de l'Annonciation.³ "L'image de la Sainte Vierge fut solennellement exposée le jour de la Nativité de la très

¹ Authentique déjà citée.

¹ *Autobiographie* — Édition Shea, p. 88.

² *Relation* de 1669-1670, édit. Burrows, vol. LIII, p. 130. Ce titre fut transporté à N.-D.-de-Lorette quand les Hurons s'y établirent en 1673, et le mystère de la Visitation devint le titulaire de Sainte-Foy.

Sainte Vierge, que la première messe se dit en cette chapelle.”¹

III

A peine Notre-Dame de Foy avait-elle pris possession de son humble sanctuaire de la *coste* Saint-Michel, qu'elle se plut à y manifester par des prodiges sa puissance et sa bonté.

“ Cette Mère de miséricorde, dit la *Relation* de 1669-70,² nous a fait voir clairement qu'elle avait agréé l'offrande de ces bonnes gens — les Français et les Hurons qui avaient bâti la chapelle — et le désir qu'ils ont fait paroître de la voir honorée en ce lieu. Et certes on aurait de la peine à croire combien ensuite cette chapelle fut fréquentée. Les Dimanches et les Fêtes il y vient de toutes parts tant de Pèlerins des habitations Françaises, qui sont mesme les plus éloignées, que souvent ils ne peuvent pas tous y entrer. Plusieurs y font des neuvaines entières, et d'autres qui ne peuvent pas quitter pour un si long temps leur ménage, substituent en leur place de bons Chrestiens Hurons, pour rendre à la sainte Vierge, durant neuf jours, les respects qu'ils voudraient eux-mesmes luy présenter.

“ Cette dévotion envers la Vierge ne se termine pas seulement à réciter en son honneur quelques prières: elle passe jusques aux effets. Il n'y a quasi pas un des habitants de cette *coste*, pour pauvre qu'il soit, qui ne se soit efforcé de luy présenter quelque chose.

“ La Mère de miséricorde a trop de bonté pour ne pas reconnoître la ferveur de ces bonnes gens, par des faveurs toutes extraordinaires. Comme le détail de ces grâces

¹ *Relation* de 1669-70, *loc. cit.*

² Édité. Burrows, vol. LIII, pp. 130, s.

et de la dévotion de ces bonnes gens serait trop long à faire, nous le réserverons pour quelque autre occasion ”.

La *Relation* de 1670-1671 parle à peu près dans les mêmes termes.¹

Malheureusement, le récit — qui eût été d'un si grand intérêt pour nous — des miracles opérés ici par Notre-Dame de Foy, n'a pas été fait dans les *Relations*.

Le P. Chaumonot, toutefois, ne voulant pas laisser ignorer ces merveilles aux bienfaiteurs de sa mission, en fit part dans une lettre au P. de Véroncourt: “ J'ai reçu, répondit ce dernier,² une très grande consolation d'apprendre de vos lettres l'honneur qu'on rend en la Nouvelle France à la B. Notre-Dame de Foy et les grâces que cette miséricordieuse Dame fait à quantité de personnes qui se recommandent à elle. J'en ai fait faire diverses copies que j'ai envoyées à Dinant, à Namur, à Liège, à des Princes et à Monseigneur notre Évêque, qui sont très affectionnés à Notre-Dame de Foy et m'ont fait remercier de leur avoir fait part de si bonnes nouvelles ”.

Rien, jusqu'ici, que nous sachions, n'a pu être retrouvé des nombreuses copies de la lettre du P. Chaumonot, et, de tous les miracles dont la chapelle de Notre-Dame de Foy fut le théâtre, nous ne connaissons que les deux qui sont racontés par le Père dans son *Autobiographie*. “ Le premier fut accordé par la Mère de Dieu à un soldat qui tombait du haut mal. Il fit vœu de venir, neuf jours durant, en pèlerinage à notre chapelle, et à chaque fois qu'il

¹ Vol. LIV, ch. IV, pp. 285, s.

² De cet important document qui est aux archives du Séminaire de Québec, nous ne donnons ici que quelques lignes. Pour le lire en entier, dans la saveur de son vieux style, il n'y a qu'à se reporter à la p. 143 du livre si documenté, si instructif de M. le chanoine L. Lindsay, *Notre-Dame de Lorette en la Nouvelle France*, où il fait partie d'une intéressante digression sur Notre-Dame de Foy. Il aura sa place naturelle dans le second volume de l'*Hist. de N.-D. de S.-F.*, lequel finira par voir le jour,

s'y rendit, il sentit son mal diminuer, de telle sorte que les derniers jours, il n'avait plus que de petits frémissements au bout des doigts aux heures de son accès, et même ils le quittèrent tout à fait à la fin de sa neuvaine ¹.

L'autre objet de la maternelle bienveillance de Notre-Dame de Foy fut une mère de famille que l'*Autobiographie* appelle La Dasné, et qui n'était autre que la femme de Charles Danais ², voisin, à l'est, de la terre de Pinguet de Vaucour, où se trouve l'église actuelle. Malade depuis huit jours et réduite à l'article de la mort, " désespérée de tout le monde ",³ cette personne fut instantanément guérie par le simple attouchement de la statue de Notre-Dame de Foy, après un vœu fait en son honneur.

Ces faveurs, et d'autres encore dont le récit ne nous est pas parvenu, accordées par la Vierge en sa modeste chapelle, lui donnèrent tant d'éclat que non seulement, d'après les *Relations* déjà citées, on y venait en pèlerinage de tous les coins du pays, mais que c'était un article du vieux Coutumier du Séminaire de Québec, d'y conduire,— ainsi qu'à Lorette,— les élèves, tous les ans. " Chaque année, dit, en effet, Mgr A.-E. Gosselin,⁴ dans le temps qu'on jugeait le plus convenable, on faisait un pèlerinage à Notre-Dame-de-Foy et de Lorette où " tous communient s'il se peut pour la remercier des grâces reçues par son moyen et lui demander la continuation de sa protection et de ses faveurs tant pour l'âme que pour le corps ".

¹ *Op cit.*, p. 88.

² *Ibid.* La Doré, dans l'édition Shea. C'est une faute de lecture. Voir l'édition du P. Carayon, chez Oudin, 1869, aussi l'*Hist. de N.-D. de Foy*, par le P. Banneux, p. 204.

³ Ou Dannais, ou Dannetz, Dannets. On trouve toutes ces leçons dans les vieux documents. Il est probable que les *a* n'étaient pas alors aussi aigus qu'aujourd'hui et que la prononciation canadienne actuelle est, comme beaucoup d'autres choses, un héritage fidèlement conservé.

⁴ *Autobiographie*, *loc. cit.*:

⁴ *L'Instruction au Canada*, etc., p. 424.

Notre-Dame de Foy se plaisait à répandre plus de grâces encore sur les âmes que sur les corps, de sorte que cette petite chrétienté était un modèle de piété. “ Les bons Chrestiens de cette mission, dit le P. de Lamberville, continuent dans leur ferveur qui tient beaucoup de la primitive Église.”¹

Il y avait, dès cette époque, à Sainte-Foy, une école sous la direction d'un maître. Les Hurons ayant remarqué “ que dans l'Échole qui se tient dans leur bourg de Nostre-Dame de foy pour les petits François, on chastie souvent ceux qui manquent à leur debvoir ”,² voulurent que leurs enfants fussent aussi corrigés. Ils les amenaient au missionnaire qui jugeait de la culpabilité et confiait le châtement des garçons au maître d'école et celui des filles à une bonne matrone. Ce mode de correction “ a tellement rendu sages les petits sauvages qu'on en fait maintenant tout ce qu'on veut. . . ”³

“ L'exemple des escoliers françois qui tous les soirs en sortant de classe vont chanter au salut dans la chapelle de nostre-Dame de foy a opéré ce bien que les petits sauvages pour les imiter ont appris à chanter en leur langue de beaux cantiques ”.⁴

Après le départ des Hurons pour Lorette, en 1673, la chapelle de Notre-Dame de Foy servit exclusivement aux nombreux colons français des environs. Elle était desservie par les missionnaires de Saint-Joseph de Sillery, dont une distance d'une demi-lieue à peine la séparait.

¹ *Relation* de 1672-73. Ed. Burrows, LVII, p. 36.

² *Ibid.* p. 60. La *Relation* de 1672-73, écrite par le P. de Lamberville est donnée complète pour la première fois, d'après son manuscrit, dans l'édition Burrows, vol. LVII. Elle avait été corrigée et abrégée par le supérieur, le P. Dablon, dont l'édition de 1861 a reproduit le texte tronqué et incomplet. Le passage si intéressant et si important cité ici y manque, ainsi que ceux qui suivent et beaucoup d'autres.

³ *Ibid.*

⁴ *Ibid.*

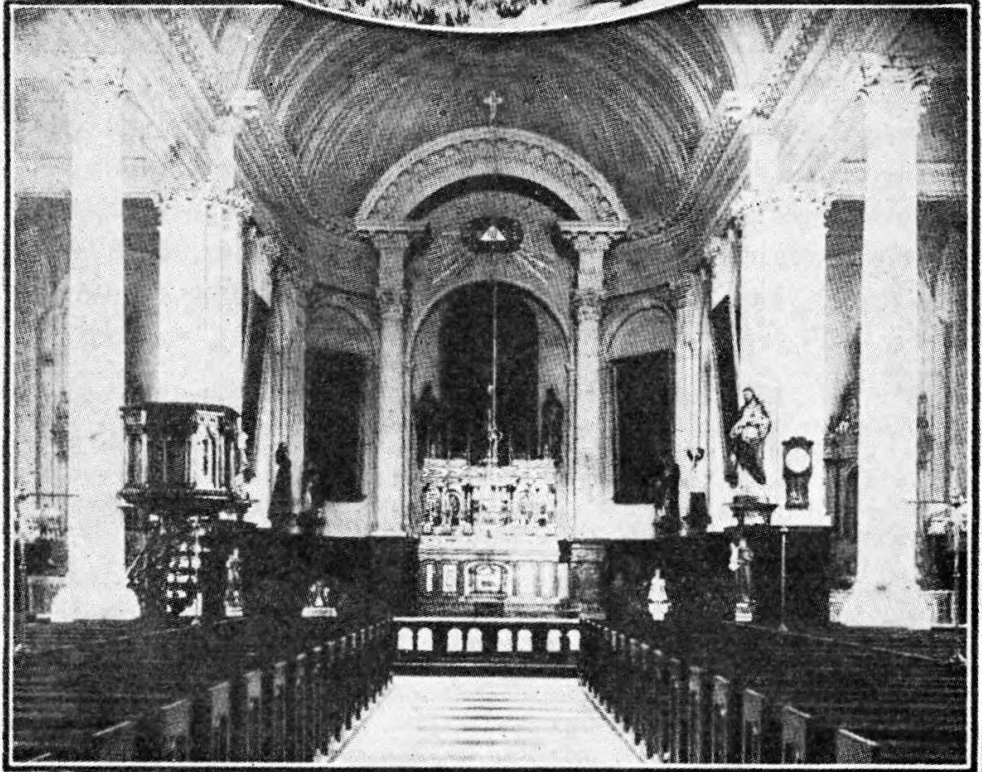
Un chemin à travers la forêt reliait les deux missions. On l'appelait et on l'appelle encore la *route du Vallon*. Ce nom vient-il de Thierry de Lestre — ou Delestre — sieur le Vallon, souvent mentionné dans les documents de l'époque et qui avait des propriétés en ces parages, — comme on a nommé le chemin Gomin d'après le docteur Goumin ? Peut-être. Mais plus simplement, croyons-nous, parce que cette route, qui aujourd'hui ne dépasse pas la *Coste Saint-Ignace*, mais qui alors, suivant la borne orientale du fief de Monceaux, allait aboutir à peu de distance de la mission Saint-Joseph, conduisait tout droit de là vers la vallée ou le *Vallon* de la rivière Saint-Charles. Ceci, moins érudit que cela, nous paraît plus près de la vérité.

La chapelle de Notre-Dame de Foy était à l'est de cette route, et peut-être sera-t-il possible, bien qu'il n'en reste aucune vestige, d'en retrouver le site précis.

Mais si la chapelle restait à l'usage des Français, qu'advint-il de la statue miraculeuse ? Les Hurons, pour qui elle avait été envoyée, l'emportèrent-ils, comme un de leurs plus précieux trésors, dans le nouveau séjour ? Ce qui porterait à le croire, c'est que lors de l'inauguration de la première chapelle de Notre-Dame-de-Lorette, outre la statue de Notre-Dame de Lorette, envoyée par le P. Poncet au P. Chaumonot, on porta solennellement en procession deux autres statues "faites du vrai bois de Notre-Dame de Foy. L'une est une Vierge portant son fils et elle a été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. L'autre, que les princes et les princesses de la très illustre maison de Lorraine nous ont envoyée, est un Saint-Joseph qui tient aussi le petit Jésus sur un de ses bras." ¹

Mais de ce que cette Vierge était "faite du vrai bois de Notre-Dame de Foy", il ne suit pas que ce fût la nôtre.

¹ *Relation de Lorette*, par le P. Bouvart. Ed. Burrows, vol. I.X, p. 86.



Église de Sainte Foy, bâtie en 1698, détruite en grande partie pendant la guerre de sept ans (1760) et rebâtie en 1761-1762, démolie en 1878.
En bas: Intérieur de l'église incendiée en 1918.

Cette madone avait été envoyée par les villes de Nancy et de Bar. Or, on se souvient que la nôtre était le don d'une pieuse chrétienne, "la Demoiselle Marie Bastien", par l'entremise du P. de Véroncourt.¹ De plus, elle était enrichie d'une relique qui manquait à la nôtre, à savoir: "une petite partie de la ceinture de Saint-Joseph, enchâssée dans un petit écusson que tient le petit Jésus porté lui-même par sa mère."²

Mais si notre madone ne suivit pas les Hurons à Lorette, ne prit-elle pas son vol vers d'autres lieux plus éloignés encore ?

Une pieuse revue américaine, le *Pilgrim of our Lady of Martyrs*, organe du pèlerinage d'Auriesville,³ dans l'État de New-York, dans sa livraison de janvier 1897, dit qu'elle fut emportée au pays des Mohawks par le P. de Lamberville. D'après l'auteur de l'article cité, cette *pérégrination* aurait eu lieu "à l'occasion du départ des Hurons de Québec en 1675."⁴ Il y a dans ces quelques mots deux grosses inexactitudes qui déjà ne permettent guère de faire grand fonds sur l'autorité historique de tout le reste. Les Hurons ne partirent pas de Québec, mais de Sainte-Foy, et non en 1675, mais en 1673.⁵ Le *Pilgrim*

¹ V. *Sem. Rel. de Québec*, No 48, p. 757, et *supra*, p. 18, note 1.

² *Relation de Lorette*, 1675, *loc. cit.*

³ Ce lieu, l'ancien Gandagouagué de la tribu des Agniers ou Mohawks, avait reçu du P. Jogues le nom de *Mission des Martyrs*, consacré bientôt par la mort héroïque du saint missionnaire et de son angélique compagnon, René Goupil. C'est là que fleurit plus tard "le lys de la tribu des Mohawks", Catherine Tégakouita.

⁴ Nous empruntons les citations du *Pilgrim à l'Histoire* — déjà citée — de *Notre-Dame de Lorette*, par M. le chanoine Lindsay, p. 136. On y trouvera plus de détails sur ce que nous ne faisons ici que résumer.

⁵ Une erreur plus grave consiste à dire que "comme Notre-Dame de Foy en Belgique, elle — la statue envoyée à la mission des Martyrs — est disparue depuis deux cents ans." *Ibid.* La N.-D. de Foy de Belgique, couronnée en 1909 par Mgr Heylen, évidemment n'est pas disparue depuis deux cents ans. Pendant la révolution française, les armées de la république volèrent bien la châsse d'argent qui la contenait, mais laissèrent la statue qui était sans valeur vénale. Voir notre article sur N.-D. de Foy, *Nouvelle France*, oct. 1904, p. 471.

est plus dans le vrai lorsque,— dans le même article, d'ailleurs,— accordez ces assertions comme vous pourrez,— il écrit: “ Les Pères jésuites belges, en l'année 1675, envoyèrent à la *Mission des Martyrs* une statue de la bienheureuse Vierge Marie, Notre-Dame de Foy (*Virgo fidelis*) qui fut donnée à l'église Sainte-Marie, située à l'endroit où se trouve aujourd'hui Palatine Bridge.”

Le P. Dablon, dans son *Etat présent des missions de la Nouvelle-France, 1675*, parle de cette statue et attribue à sa présence la ferveur de la mission des Agniers. Après avoir raconté les progrès du christianisme parmi les farouches guerriers, il ajoute: “ Pour moi, j'attribue ces conversions à la bonté de la Très Sainte Vierge, dont on nous a envoyé une image miraculeuse de Notre-Dame de Foye. Je puis dire que depuis que nous possédons ce précieux dépôt, l'Église d'Agné a changé entièrement de face. Les anciens chrétiens ont repris leur première ferveur, et le nombre des nouveaux va s'augmentant de jour en jour. Nous exposâmes cette précieuse statue le jour de l'Immaculée Conception de la Bienheureuse Vierge, avec toute la pompe possible.”¹

Le P. Dablon, ou plutôt le P. Bruyas qui tient ici la plume, veut-il dire “ une image de Notre-Dame de Foy ”, ou “ une image qu'on lui avait envoyée du sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy en Belgique? ”²

Le grand historien catholique américain, John Gilmary Shea, adopte ce dernier sens. En effet, sans autre appui que ce texte, qu'il traduit littéralement, il écrit: “ The fervor of those already christian was revived by the reception of a statue of the blessed Virgin received from the

¹ Édit. Burrows, vol. LIX, p. 238.

² La phrase est fort ambiguë. Si les règles du trait-union avaient été alors ce qu'elles sont maintenant, il n'y aurait pas eu d'ambiguïté. Pour une statue de Sainte Vierge, sous ce titre, on aurait écrit: *Notre-Dame de Foy*, et, pour le lieu d'où elle venait: *Notre-Dame-de-Foy*.

Shrine of Notre-Dame-de-Foye,— la ferveur de ceux qui étaient déjà chrétiens fut ravivée par la réception d'une statue de la Sainte Vierge venue du Sanctuaire de Notre-Dame-de-Foye.”¹ Si l'on adopte cette traduction, la simple logique exige que ce sanctuaire de Notre-Dame-de-Foy *sine addito* — sans autre désignation — soit le sanctuaire principal, celui de Belgique. Et, alors, il n'y a pas à s'inquiéter du sort de notre statue. Mais la traduction de Gilmary Shea n'est pas certaine et, dans l'édition Burrows, on adopte un autre sens:² . . . “ The Most Blessed Virgin, a miraculous image of whom, as our Lady of Foye, has been sent us — . . . la Bienheureuse Vierge Marie dont une miraculeuse image, *sous le titre* de Notre-Dame de Foye, nous a été envoyée.” Et c'est là, croyons-nous, la vraie signification de la phrase mal bâtie du P. Bruyas. La statue de Gandagouagué était donc une Notre-Dame de Foy. Envoyée par qui, d'où ? On ne le dit pas. On ne dit pas davantage qu'elle eût été apportée par le P. Lamberville. Donc, affirmer que c'était la nôtre est une affirmation absolument gratuite; ajoutons, absolument fausse.

Ce n'était pas et ce ne pouvait pas être la nôtre. Pourquoi ? Pour l'excellente raison qu'elle était restée dans la chapelle érigée en son honneur. Celui qui nous en assure était l'homme au monde le mieux placé pour le savoir, et en rendre témoignage: le P. Bouvart. Dans la relation de Lorette, en mars 1675, après avoir dit que le zèle pour la gloire de la sainte Vierge avait porté les missionnaires à lui élever un nouveau sanctuaire sur le modèle de Lorette en Italie, le Père ajoute: “ Sans donc abandonner Notre-Dame de Foy que nous avons fait bâtir il y a cinq ans et où nous avons mis la miraculeuse image de la Vierge

¹ *The Catholic church in colonial days*, 1886, p. 298.

² *Etat des missions, Relation de 1675*. Vol. LIX, p. 239. Voir aussi p. 19.

QUI Y EST et qui est faite du vrai bois de la miraculeuse Notre-Dame de Foy de Dinan, nous avons entrepris de bâtir entièrement à nos frais une chapelle plus grande et beaucoup plus belle.”¹ Ces mots: QUI Y EST valent un long poème. Ils signifient non seulement qu’on avait laissé la miraculeuse statue dans son sanctuaire, mais, nous semble-t-il, qu’on n’avait pas même songé à cette odieuse chose, d’enlever d’une chapelle, bâtie spécialement pour la recevoir, une statue qui l’avait ensuite consacrée par des miracles.

Les madones de l’Ancienne-Lorette et de Gandagougué différaient donc de la nôtre et différaient entre elles, puisqu’on les trouve, à la même date, 1675, en des lieux si éloignés l’un de l’autre. Du sanctuaire de Notre-Dame de Foy, en Belgique, il est donc venu dans l’Amérique du nord trois statues faites du chêne où la madone originale avait été trouvée. La quatrième² — nous avons parlé de quatre — serait celle que nous avons reçue en 1902, et que nous croyons authentique.

Cependant notre Vierge miraculeuse a fini par disparaître, comme ses deux contemporaines. Impossible de douter qu’elle n’ait péri dans sa chapelle détruite par l’incendie, à l’automne de 1698.³

Cette année-là même, après l’échange du terrain de la route du Vallon contre celui qu’occupent aujourd’hui l’é-

¹ Édit. Burrows, Vol. LX, p. 70. Il y a Dinan dans le texte au lieu de Dinant.

² Nous ne disons rien de la statue de Notre-Dame de Foy en argent, vrai chef-d’œuvre d’orfèvrerie qui est dans le trésor de la mission huronne de la Jeune-Lorette.

³ On le sait par le greffe du notaire Chambalon. L’incendie eut lieu entre le 18 septembre et le 6 novembre, 1698. Le 18 septembre, Mgr de Saint-Vallier, érigeant la paroisse, dit qu’il y a une église. Le 6 novembre on trouve un acte entre l’évêque et Jacques Pinguet de Vaucour pour échanger le terrain de l’ancienne église qui a été incendiée contre celui qu’occupe l’église actuelle. *Archives judiciaires*. Une belle copie de ce dernier document est dans nos archives, grâce à l’obligeant de l’érudit modeste et bienveillant qu’était le regretté Philéas Gagnon.

glise et ses dépendances, la construction de notre troisième église était commencée. Les travaux durent traîner en longueur,— on était si pauvre ! Le clocher du moins prit son temps puisque la croix² qui le couronnait et qui a été conservée — évidemment on a toujours ici l'esprit de conservation ! — porte la date de 1723. Sur la tige et le croisillon terminés par d'élégantes fleurs de lys, on lit, gravée au ciseau à froid, cette inscription: F. P. I. LOZEAU — 1723 P. PREVOST CURE.³

Voilà un document impérissable. Que les gens de ce temps-là avaient d'esprit ! C'est le cas de le dire, ils valaient bien ceux du nôtre. M. le Prévost nous est déjà connu comme le pieux et habile sculpteur de notre Vierge deux fois séculaire. Quant à I. Lozeau, c'était probablement — on pourrait peut-être dire: *certainement* — ce Jean Loiseau, ferblantier, que le *Recensement de Québec en 1716*,⁴ mentionne parmi les habitants de la rue de la Montagne. Il a pu couvrir le clocher et en faire la croix. Ce sont choses parfaitement compatibles.

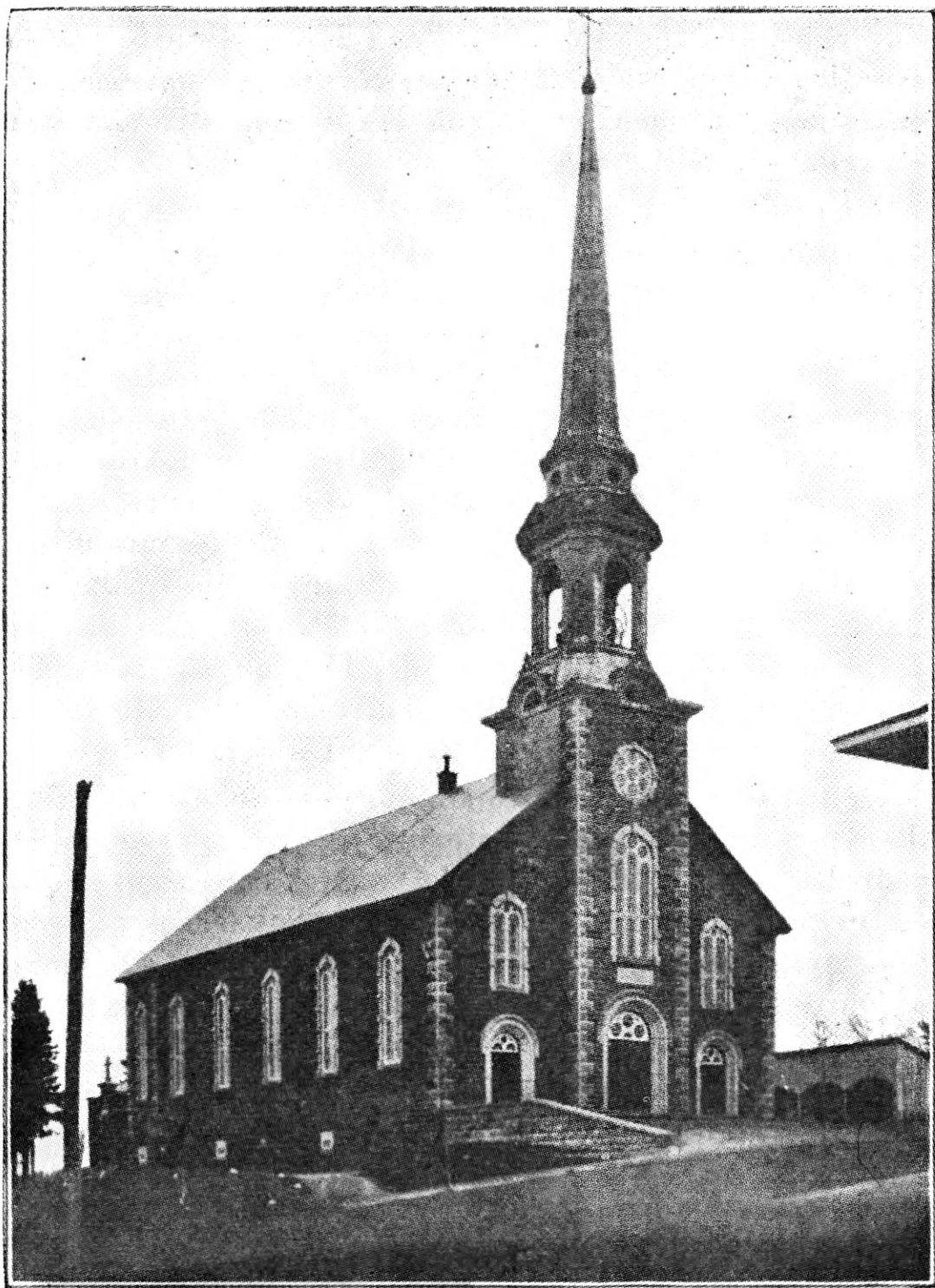
Cette église, mise à mal par l'explosion de 1760, a été rebâtie ou réparée en 1761 et 1762. Un vieux livre de comptes — conservé précieusement aussi ! — et qui remonte à cette époque, nous renseigne sur le détail des dépenses. On y trouve mainte entrée pour de l'eau-de-vie. Beaucoup de choses, coupe de bois, charrois et même mise en œuvre des matériaux, se faisaient — et se font

¹ Voir, *supra*, p. 8, note 2.

² Belle croix en fer forgé avec de gracieux ornements forgé aussi et fixés par des armatures qui défient les morsures du temps. Nous l'avons trouvée fichée dans le sol du cimetière et fait placer sur un piédestal au bout de la principale avenue. Elle couronne désormais le petit clocher élevé au chevet de l'église nouvelle.

³ On peut lire, pensons-nous: Fait par Jean Lozeau. En ce temps-là U et V avaient la même forme ainsi que I et J. L'A et le V sont ici réunis.— Il y a d'autres lettres que nous ne pouvons traduire; En haut L. V. en bas I. B. P.— Le prénom de M. Le Prévost était Pierre.

⁴ Publié chez Côté, à Québec, en 1887, par l'abbé Louis Beaudet, du séminaire de Québec, p. 34.



ÉGLISE DE SAINTE-FOY bâtie en 1876-1878.
Avant la pose des statues du S.-Cœur et de S.-Michel aux angles du toit de la façade,
en septembre, 1908.

encore ¹— à la corvée. Or, l'eau-de-vie était alors la cheville ouvrière de la corvée volontaire: nos grands-pères non seulement avaient de l'esprit, mais ils aimaient l'esprit.

L'édifice remis en état, de 1761 à 1762, n'était ni Saint-Pierre de Rome, ni Saint-Paul de Londres. Quand on l'a démoli en 1878, les murailles presque achevées de la nouvelle église, commencée en 1876, et qui pourtant n'a rien des proportions d'une cathédrale,² l'enveloppaient tout entier et il y tenait à l'aise. Il avait trente pieds de largeur sur quatre-vingt de longueur. Sainte-Foy était cependant alors une assez grande paroisse, comprenant presque tout Sillery et le Cap-Rouge. Où logeait-on les fidèles? Mystère. On sait par contre, que ceux qui pouvaient trouver place étaient chauffés en hiver par un poêle juché sur des tréteaux de cinq ou six pieds de hauteur, d'où ses ronflements pouvaient de toute façon dominer ceux des paroissiens pendant le sermon du curé.

La paroisse avait été canoniquement érigée par Mgr de Saint-Vallier, le 18 septembre 1698³, alors que la chapelle de la route du Vallon existait encore, et, pour cette raison, appelée Notre-Dame-de-Foy. Tel est son vrai nom. Pourquoi la nomme-t-on presque toujours aujourd'hui Sainte-Foy? Du nom d'un fief qu'y possédait

¹ Ainsi en cette paroisse, gardienne fidèle, autant, plus peut-être qu'aucune autre, non seulement des vieilles choses mais des vieilles coutumes, beaucoup de travaux importants ont été exécutés presque sans frais. Le cimetière, vrai casse-cou après deux cents ans d'usage, a été en quelques jours nivelé, nettoyé et percé de belles avenues gravées: l'aqueduc qui fournit au presbytère une eau fraîche et limpide et qui comprend une grande citerne et sept arpents de tranchées en partie dans le roc vif, a été fait en une semaine. Tout le monde a tenu à y travailler. On dînait en chaque occasion et l'on soupait au presbytère le plus joyeusement du monde. Les journaux n'en ont pas parlé; nous n'aimons pas à faire parler de nous. Peut-être que c'eût été bon à publier comme exemple d'excellent esprit paroissial.

² Elle mesure, hors d'œuvre, soixante et un pieds sur cent trente et un.

³ Voir, *supra*, p. 8, note 2.

un des insignes bienfaiteurs de ce pays, M. de Puiseaux,¹ dont le souvenir reste à jamais attaché à la *Pointe-à-Pizeau*, site incomparable de la coquette église de Sillery. Ce fief, d'après M. Ferland, était probablement sur les bords de la rivière du Cap-Rouge.² On peut affirmer sans crainte que tel était son vrai site, comme l'histoire de la fondation de Montréal le montre assez clairement. Les fondateurs de Ville-Marie, en effet, de l'automne 1641 au printemps 1642, reçurent l'hospitalité de M. de Puiseaux, partie dans sa maison de Saint-Michel, au pied de la *Pointe-à-Pizeau*, partie dans sa maison de Sainte-Foy, où pendant l'hiver ils construisirent les barques qui devaient, au mois de mai suivant, les conduire à Montréal. Cela suppose le voisinage d'une rivière, ce qui, joint au nom de Sainte-Foy donné de temps immémorial aux lieux voisins, ne permet pas de douter que cette rivière ne fût la Rivière du Cap-Rouge. Le fief était sur la rive gauche,³ puisque la droite appartenait à M. de Maure.

Du fief, le nom s'étendit à toute la paroisse et prévalut sur le nom officiel choisi un demi-siècle plus tard. Dans les documents, on trouve les deux noms, tantôt l'un tantôt l'autre, parfois les deux fondus en un seul: Notre-Dame-de-Sainte-Foy. Ainsi, par exemple, écrit M. Buisson de Saint-Cosme, curé ici de 1711 à 1712. Ainsi encore, le greffier Delacetière. Mais le peuple, ami des formules brèves et gardien des traditions, a toujours dit et dira toujours: Sainte-Foy⁴. C'est, du reste, le nom officiel

¹ Voir, sur cet homme de bien, *Hist. de N.-D. de Foy*, Vol. I, pp. 10, 129, 135, 150, 152, 156, 158.

² Voir, sur ce fief, les mêmes pages.

³ Impossible cependant d'en faire la preuve légale, faute du titre de concession. C'est ce qui a empêché les évêques de Québec d'en prendre possession. M. de Puiseaux leur avait laissé cette terre par son testament fait à la Rochelle en 1647. V. *Hist. de Ste-Foy*, I, p. 158.

⁴ Voir *Ibid.*, pp. 10 et 152, ss.; *Bulletin des Rech. Hist.*, mars 1900.

de la paroisse; postes et télégraphes, huissiers et avocats, industriels et commerçants, historiens et géographes n'en connaissent point d'autre. Il vient, comme on a dit, du fief concédé en 1637 à M. de Puiseaux, sieur de Montrenault, qui l'avait, lui, emprunté à une sainte du bon Dieu. Il y a donc une SAINTE FOY? Assurément! même plusieurs; on peut consulter sur ce point les Bollandistes — petits ou grands. Mais assurément il n'y a pas — et il n'y a jamais eu — de SAINTE FOYE, bien qu'une ignorance obstinée, imperturbable, inconfusable, enracinée, inébranlable, solide comme les basaltes du groupe géologique de Québec — il faudra pour la détruire sans doute employer la dynamite — continue bonnement — pour ne pas dire sottement — à le croire et à l'écrire.

Notre sainte Foy, à nous, est, comme il convient, du beau pays de France; c'est même une des plus illustres vierges françaises, martyre à Agen au commencement du IV^e siècle, partant une contemporaine de sainte Agnès de Rome et son émule, par l'âge — 13 ans — par l'héroïsme, la noblesse du sang et, l'on peut ajouter, par l'éclat de son culte. “ Il n'y a pas un seul pays, d'un pôle à l'autre, qui ne connaisse le nom de sainte Foy, et ne redise sa gloire ”, écrivait un moine du XI^e siècle.² Un

¹ Ce qui suit est emprunté à notre article, p. 70, de *l'Almanach de l'Action Catholique* de 1919. Nous profitons de l'occasion pour corriger les coquilles *Kolossales* dont il est émaillé. Ainsi, p. 68, note 1, il faut lire Banneux au lieu de *Baumier* et Conches au lieu de *Cauches* — nous ne disons rien des traits-d'union surnuméraires —. A la page 70, il faut lire Conques partout au lieu de *Congues*, et, dans la note 2, Belvès au lieu de *Belrès*. Montgommery au lieu de *Montgomey*, Tignes au lieu de *Tigues*.

D'où vient le mot *prote*? Des malins prétendent qu'il vient de *protos*, mot grec qui signifie *premier*. Je suis porté à croire qu'il ne vient pas de si loin — mais simplement du mot *protêt*; les auteurs ont si souvent à protester contre le massacre de leur copie, et les typos contre la copie faite à coups de pioche! Ainsi tantôt *protestant* et tantôt *protesté*, voilà le *prote*. *Se non è vero!*

² *Vie de Sainte Foy, méditée*, p. 188.

grand nombre de chapelles, d'églises, de paroisses lui sont dédiées, non seulement en France, mais en Espagne, en Belgique, même en Angleterre.¹

Ses reliques sont à Conques, ancienne abbaye bénédictine accrochée au flanc de montagne abruptes dans l'évêché de Rodez. Elles y furent transportées au IXe siècle, sous le règne de Charles-le-Chauve, par un moine qui les avait — par dévotion — dérobées à l'église de Sainte-Foy d'Agen. Ces pieux larcins n'étaient pas rares dans les siècles de foi du Moyen âge, et ne semblaient pas autrement déplaire aux saints, qui continuaient, dans leur nouveau comme dans leur ancien séjour, à multiplier les miracles. Ainsi fit sainte Foy,² et Conques devint un lieu de pèlerinage où l'on accourait de tous les coins de la France et même de l'étranger.

¹ Mais partout on écrit SAINTE FOY; il n'y a que nous — et pourtant nous sommes d'assez braves gens ! — qui nous obstinions à massacrer le nom de l'aimable sainte. Nommons quelques-unes des localités les plus importantes: à Agen même, la paroisse de *Sainte-Foy*, comprenant plus de la moitié de la population, et, dans le diocèse, deux autres paroisses, *Sainte-Foy de Penne* et *Sainte-Foy de Pech-Bardat*; dans la Gironde, *Sainte-Foy la Grande* et *Sainte-Foy la Longue*; *Sainte-Foy*, canton de Villeneuve, dans des Landes; *Sainte-Foy d'Aigrefeuille* et *Sainte-Foy de Peyrollières*, outre trois autres paroisses, dans la Haute-Garonne; *Sainte-Foy*, canton de Mirepoix, dans l'Ariège; à Montpellier, une rue du nom de *Sainte-Foy*, avec église dédiée à la sainte, tout près de la maison natale de saint Roch, qui dut y aller souvent prier; dans le diocèse de Lyon, *Sainte-Foy-lès-Lyon*, paroisse de 5,000 habitants, *Sainte-Foy l'Argentière* et *Sainte-Foy-Saint-Sulpice*; à Chartres, une importante paroisse avec une basilique dédiée à sainte Foy. C'est là que le vénérable abbé Olier jeta les premiers fondements de la Compagnie de Saint-Sulpice; dans la Dordogne, *Sainte-Foy de Belvès*, et *Sainte-Foy de Longas*; dans le diocèse d'Evreux, en Normandie *Sainte-Foy de Montgommery*; à Liège, en Belgique, belle église gothique dédiée à sainte Foy et centre d'un pèlerinage; en Savoie, *Sainte-Foy de Tignes*; on peut allonger cette liste d'un grand nombre d'autres noms. *Ibid.* pp. 216 ss.

² Une relation de ces miracles de tout genre a été écrite au Moyen âge, par Bernard, écolâtre d'Angers, et continuée par un moine de Conques. Une édition, d'après un antique manuscrit, en a été faite à Paris, chez Picard, en 1897, sous le titre: *Liber miraculorum Sanctæ Fidis*, in-8, 290 pp.

Une partie des reliques, le chef et quelques ossements, est conservée dans un des plus précieux reliquaires que nous ait légués la piété des anciens temps ¹: c'est une statue en or repoussé, de près de trois pieds de hauteur (85 centimètres) et assise sur un trône tout étincelant de pierreries. La dévotion ingénieuse de quelques bons chrétiens a réussi à sauver ce trésor des profanations et des convoitises révolutionnaires.

Les autres reliques, enfermées dans une châsse et cachées, au XVII^e siècle, pour les dérober aux fureurs impies des huguenots, puis perdues de vue pendant longtemps, ont été retrouvées en 1875, à l'occasion de réparations faites à l'église de Conques.² Transportées à Rodez, pendant les travaux, elles ont été, en 1878, l'objet d'une translation solennelle et grandiose qui a donné lieu à d'éclatants miracles. Le très distingué Mgr Bourret, plus tard cardinal, donna, en cette occasion, un remarquable mandement, où il exhortait les fidèles à la confiance en une Sainte qui avait manifesté par tant de prodiges sa puissance auprès de Dieu.

Les religieux Prémontrés, en possession de l'abbaye de Conques depuis 1873, remirent en honneur le culte de sainte Foy.

A nous de les imiter et de joindre cette dévotion à celle que nous avons à Notre-Dame de Foy et à saint Michel; — ils n'en seront pas jaloux, et nous aurons une puissante protectrice de plus au ciel.³

Toutefois aucun curé ne pouvait ignorer le titre canonique de la paroisse ni l'existence de la miraculeuse madone

¹ Voir *Histoire de l'art*, en voie de publication chez Armand Colin, à Paris, sous la direction d'André Michel, conservateur aux Musées nationaux; Tome I, 2^e partie (2^d volume), pp. 847, s.

² Cette église est classée parmi les monuments nationaux.

³ Sainte Foy est fêtée le 8 octobre, et N.-D. de Foy, le 8 septembre.

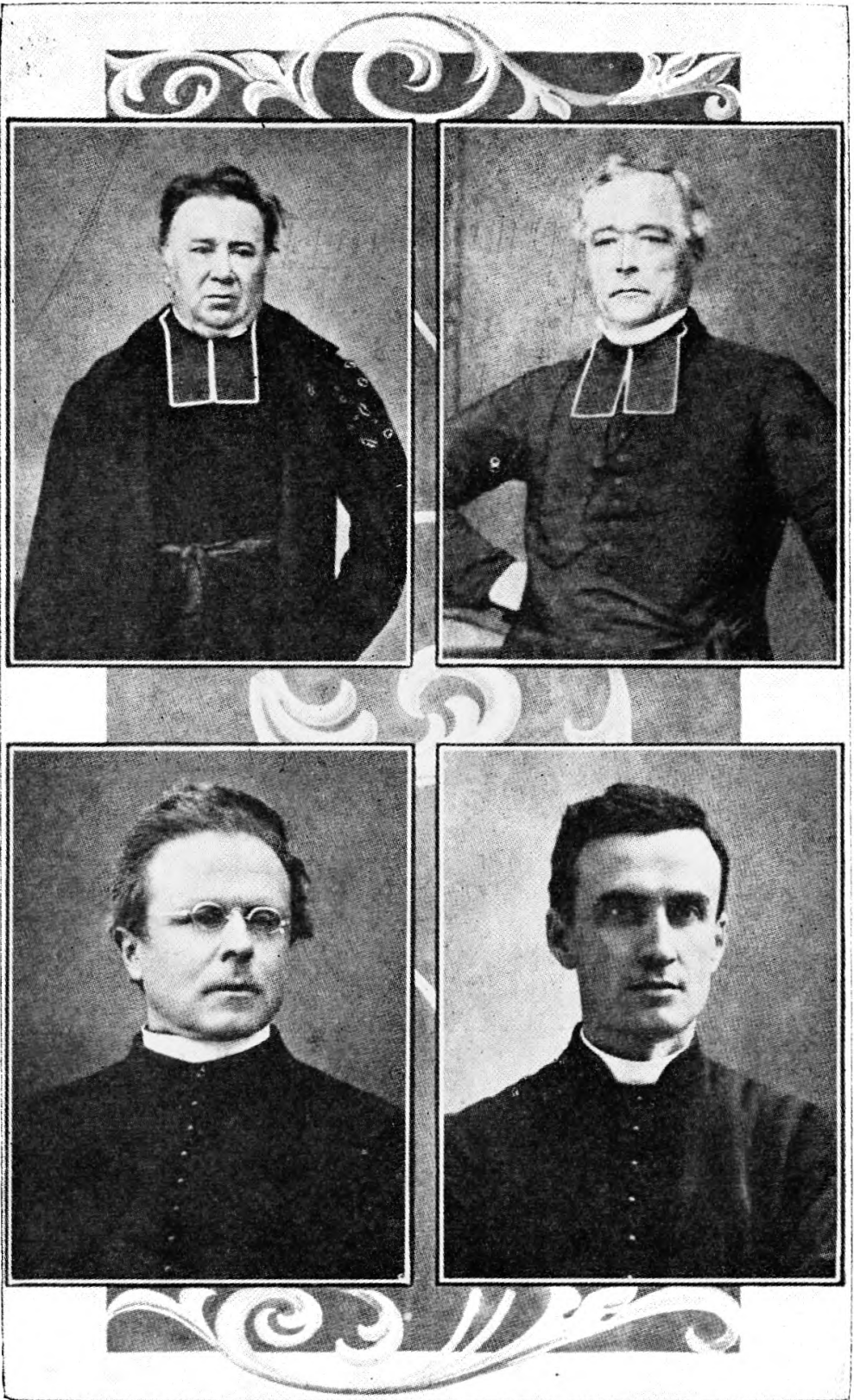
qui en avait été l'origine. Lorsque M. Le Prévost prit charge de Sainte-Foy en 1714, la perte en était encore récente et c'est sans doute pour adoucir les regrets qu'elle excitait et la réparer autant qu'il était en son pouvoir, qu'il eut la pensée de sculpter la statue dont nous fêtons le 10 septembre prochain, le deuxième centenaire. On voit qu'il y a travaillé *con amore*: la beauté de l'œuvre honore à la fois sa piété et ses talents d'artiste.

Complétons ce rapide résumé de notre histoire en donnant — pour ceux qui ne possèdent pas *le Canada-ecclésiastique*, — la série des Supérieurs de la Mission Saint-Joseph et des curés de Sainte-Foy depuis 1637 jusqu'à nos jours:

RR. PP. Lejeune, 1638-1640; — Jean Dequen, 1641-1646; — Joseph Duperron, 1647; — J. Dequen, 1648; — Lejeune, 1649; — J. Dequen, 1650; — Pierre Bailloquet, 1651-1652; — Gabriel Druillètes, 1652-1653; — P. Bailloquet, 1654; — J. Dequen, 1655; — G. Druillètes, 1656-1662; — Henri Nouvel et Jacques Frémin, 1663-1665; — André Richard, 1666-1669; — Chs Albanel, 1670; — Marie-Joseph Chaumonot, 1671-1675; — Jacques Vaultier, 1676-1680; — Vincent Bigot, 1681-1682; — Jacques Bigot, 1683; — Henri-Joseph Gassot, 1684-1685; — Jac. Bigot, 1686-1688; — Vincent Bigot, 1689-1690; — Jacques Viguier, 1691-1698.

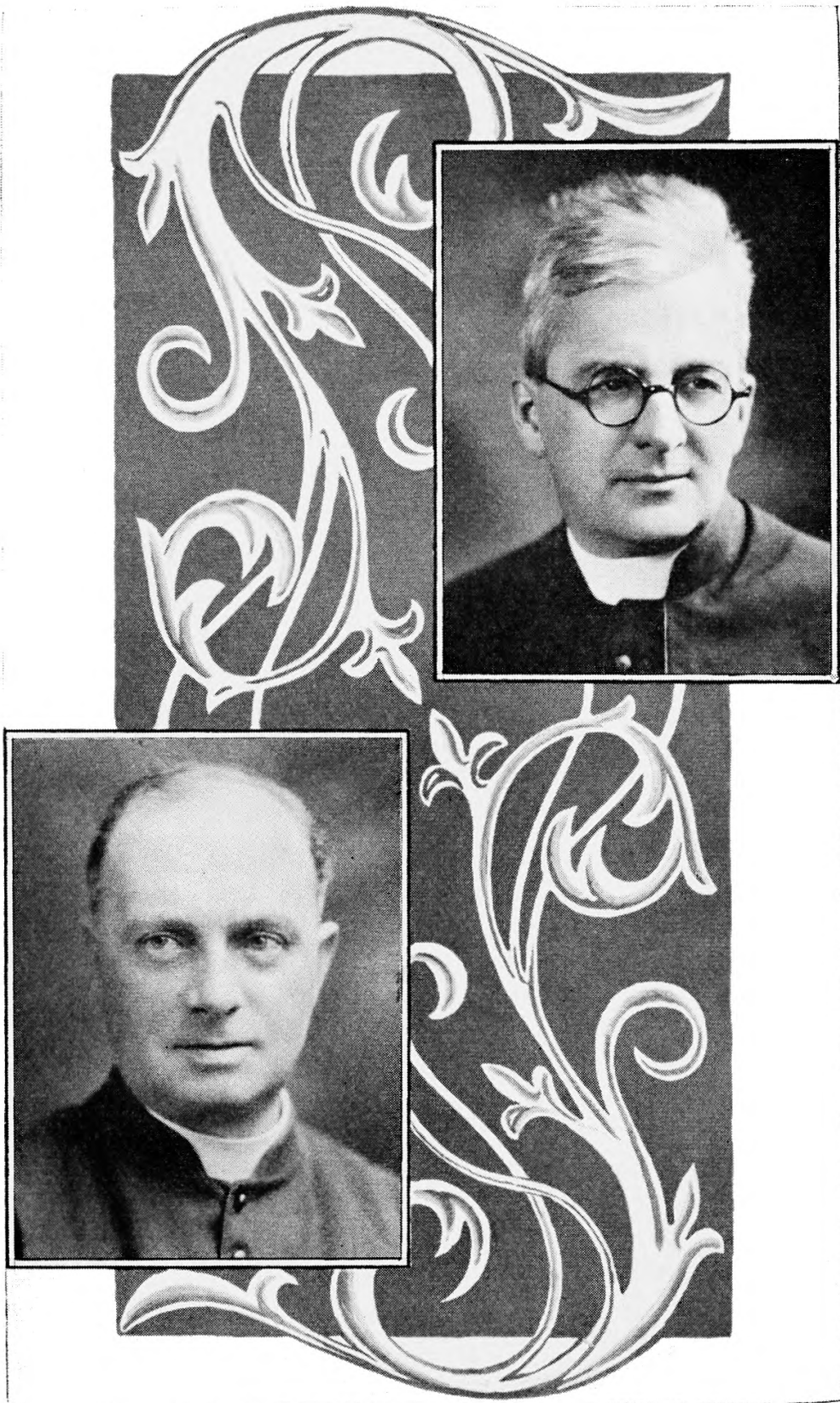
Curés: Charles-Amador Martin, 1698-1711; — Michel Buisson de Saint-Cosme, 1711-1712; — Frs Le-Brun, S. J., 1712; — Gervais Lefebvre, 1712-1714; — Pierre-Gabriel Le Prévost, 1714-1756; — François Borel, 1756-1774; — Ignace Tinon-Desroches, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Saint-Foy, 1774-1777; — Ls-Eustache Chartier de Lotbinière, 1777-1782; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, 1782-1786; — Frs Borel, 1786-1791; — Chs-Jos.-B. Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant

Sainte-Foy, 1791-1795; — Jean-Marie Fortin, 1795-1800; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1800-1802; — Frs Vézina, 1802-1804; — Alexis Dorval, 1804-1805; — Frs Vézina, 1805-1810; — Chs-Jos. Brassard Deschenaux, curé de l'Anc.-Lorette, desservant Sainte-Foy, 1810-1811; — Louis Brodeur, 1811-1812; — Barthélemi Fortin, 1812-1814; — André Doucet, ancien curé de Québec, 1814-1815; — Antoine Tableau, 1814-1817, élu coadjuteur de Mgr Larigue et mort avant d'être sacré; — J.-D. Daulé, chapelain des Ursulines, remplaçant le précédent, oct. 1815 et mai-septembre, 1816; — Jacques Odelin, 1817-1819; — Michel Dufresne, 1819-1822; — Jean-Zéphirin Caron, 1822-1825; — Louis Gingras, 1825-1826; — Philippe Anger, 1826-1831; — Michel Masse, 1831-1836; — J.-B.-Ant. Ferland, 1836-1837; — Pierre Huot, 1837-1868; Jérôme Sasseville, 1868-1894; — Chanoine Henri-Arthur Scott, 1893-1931; — Mgr Zéphirin Marois, P.A., 1931-1934; — Théodore Gagnon, 1934-47; — Ulric Fournier, depuis 1947.



LES QUATRE DERNIERS CURÉS DE SAINTE-FOY.

En haut, de gauche à droite: MM. J.-B.-A. Ferland, 1835-1836 et Pierre Huot, 1836-1868
en bas: MM. Jérôme Sasseville, 1868-1893, et H.-A. Scott, depuis 1893.



En haut: Mgr Z. MAROIS, 1931-1934.
En bas: M. l'abbé T. GAGNON, 1934-1947.

BELLE FETE PAROISSIALE

Le II^e CENTENAIRE de NOTRE-DAME DE FOY¹

La paroisse de Ste-Foy a été hier, le théâtre d'une fête mémorable, celle du deuxième centenaire de Notre-Dame de Foy au Canada.

Grâce au zèle éclairé de M. l'abbé Scott, cette fête du souvenir a été couronnée d'un beau succès; il faisait une température magnifique; tout le village était pavoisé, particulièrement le parc de l'église; des personnages distingués honoraient la paroisse de leur présence et toute la population de l'endroit s'était donné rendez-vous au sanctuaire où devait avoir lieu la messe d'action de grâces.

Cette messe fut chantée par Mgr A.-E. Gosselin, P. A., du Séminaire de Québec, assisté de M. l'abbé Cyrille Gagnon, du Séminaire, et de M. l'abbé Adélarde Chouinard, de l'Ancienne Lorette, diacre et sous-diacre.

Son Éminence le Cardinal Bégin, malgré qu'il eut fait le matin, une nombreuse ordination, assistait au trône. Il était accompagné de MM. les chanoines Lindsay et Arsenault.

Au chœur se trouvaient aussi Mgr François Pelletier, P. A., recteur de l'Université Laval, M. le chanoine Marcoux, supérieur du collège de Lévis, M. le curé Maguire, de Sillery, M. le curé Pampalon, du Cap-Rouge, le R. P.

¹ De *l'Action Catholique* du 11 septembre 1916. Les parties entre] [ont été ajoutées.

Jean, des Pères du Saint-Sacrement, le R. P. Odoric et le R. P. Marie-Albert, des Frères Mineurs.

Parmi les hôtes d'honneur on remarquait Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur, l'hon. M. Tom Chase-Casgrain, Sir Charles Fitzpatrick, l'hon. Némèse Garneau et madame Garneau, l'hon. Cyrille Delâge et madame Delâge, M. Aurèle Leclerc, député, et madame Leclerc, M. Cyrille Tessier, et d'autres encore dont les noms nous échappent.

Au prône, M. le curé dit quelques paroles de bienvenue aux éminents personnages de l'Église et de l'État qui ont voulu honorer par leur présence la célébration de ce deuxième centenaire.

Il remercie particulièrement Son Éminence, que les fatigues d'une ordination, faite le matin même, n'ont pas empêchée de venir donner à cette fête paroissiale l'éclat de son illustre et sympathique présence.

“ A ces remerciements inspirés par la circonstance, continue-t-il, qu'on me permette d'ajouter un souvenir personnel. L'Évangile parle d'un homme qui cherchait des perles précieuses et qui, en ayant trouvé une, vend pour l'acheter tout ce qu'il possédait. Je ne cherchais pas de perles. Mais en 1893, Son Ém. le cardinal Bégin, alors archevêque de Cyrène et coadjuteur de Québec, en a trouvé une pour moi. Cette perle, c'est la paroisse de Sainte-Foy, petite par l'étendue, peu favorisée des biens terrestres, mais riche par ses souvenirs historiques, par la beauté ravissante de ses horizons, plus encore par l'esprit profondément chrétien, la moralité de sa population, et grande par l'honneur d'être consacrée à la Reine du ciel sur le vocable de Notre-Dame de Foy. A la bienveillance de l'éminent prélat qui m'a appelé à ce beau poste, je dois les plus douces, les plus belles années de ma vie. Qu'il

veuille bien en recevoir ici le témoignage public de ma profonde gratitude.

J'offre aussi, au nom de mes paroissiens et au mien, mes respectueux hommages et mes remerciements à Son Excellence le lieutenant-gouverneur de la province de Québec. Sir Évariste Leblanc avait aujourd'hui un autre engagement, et pour n'y pas manquer, devra nous quitter hâtivement après l'office, mais sa grande bonté ne lui a pas permis de nous priver de l'honneur si apprécié par tous et si inaccoutumé pour nous, de prendre part à notre solennité.

Merci encore à Son Honneur le Juge en chef de la Puissance du Canada¹ et à l'honorable ministre des Postes² qui ont eu la bienveillance d'accepter notre invitation. Qu'il me soit permis d'ajouter un mot spécial à l'adresse du premier. Je ne dirai pas que, longtemps député du comté de Québec, sa main et son cœur toujours ouverts lui avaient conquis tous les cœurs; ni qu'après avoir, dans l'arène politique, occupé les postes les plus élevés, son rare désintéressement a fait qu'il les a quittés sans fortune: tout le monde sait cela. Je dirai plutôt quelque chose que personne ne sait. Il semble, mes Frères, que Sainte-Foy, contente d'avoir été le théâtre, au XVI siècle, des premiers établissements français et d'avoir donné son nom à la dernière victoire française en ce pays, se soit crue autorisée à dormir sur ses lauriers. Elle a produit peu d'hommes pour l'Église et pour l'État. Mais quand elle l'a fait, elle l'a fait d'une manière royale, digne de ses vieilles gloires.

La province de Québec lui doit son premier lieutenant-gouverneur, Sir Narcisse Belleau, et c'est elle encore qui a

¹ Sir Chs Fitzpatrick. Aujourd'hui lieutenant-gouverneur de la province de Québec.

² L'hon. Tom-Chase Casgrain, décédé, hélas ! peu de mois après. Sir Évariste Leblanc est mort aussi en 1918. Les morts vont vite.

l'honneur d'avoir donné à la Puissance du Canada son distingué Juge en chef. Oui, l'acte de naissance du premier magistrat de notre pays est dans nos archives. Je ne le lirai point, de crainte qu'il ne paraisse qu'un homme si éminent est menacé de vieillir. Souhaitons plutôt que de nombreuses années s'ajoutent à celles qui sont déjà passées. A l'adresse de l'hon. ministre des Postes, je prends la liberté de dire que s'il a parfois rompu des lances avec Sir Charles dans des camps politiques opposés, tous les deux ont toujours été d'excellents amis, élèves ensemble de ce bon vieux séminaire de Québec. J'ajoute que j'y étais en même temps qu'eux. Oh ! sans doute, leur cadet de quelques années, mais enfin leur contemporain. Si je le dis, ce n'est pas pour en tirer vanité, mais d'abord à cause de la douceur du souvenir, puis pour laisser entendre combien je suis heureux de les voir ici ensemble aujourd'hui et — enfin pour laisser tomber sur leurs têtes un peu chenues un reflet de ma jeunesse ¹.

Dans une fête comme celle-ci, mes Frères, qui exige une longue et minutieuse préparation, combien de bonnes volontés, de dévouements cachés contribuent au succès ! Je tiens à dire un cordial merci à tous ceux qui m'ont avec tant de zèle et d'empressement aidé dans la préparation d'un jour si mémorable.

Encore un mot de gratitude et je termine ces remarques, trop longues déjà peut-être. Ce dernier témoignage de reconnaissance — et ce n'est certes pas le moindre — s'adresse aux membres de l'illustre Compagnie de Jésus. Un curé, des paroissiens de Sainte-Foy, ne peuvent oublier que c'est aux RR. PP. Jésuites que leur paroisse doit sa naissance; au P. Le Jeune qui bâtissait en 1637-38, sur la grève de Sillery, la célèbre résidence Saint-Joseph, puis

¹ Le curé de Ste-Foy, né en 1858, n'était en 1916 rien moins qu'une *jeunesse*. Mais les années semblent avoir passé sur lui comme l'eau sur la cire, sans laisser de traces.

au P. Dequen qui faisait commencer, en 1644, cette église dédiée à saint Michel bénite en 1647¹, qui a été notre première église, où ont été baptisés tous les enfants de nos anciens colons; au P. Chaumonot ensuite qui, en 1670, consacrait son humble chapelle de la route du Vallon,— notre deuxième église,— à Notre-Dame de Foy. De là est venu le nom canonique de notre paroisse. Pendant soixante ans les RR. PP. Jésuites ont présidé à nos destinées religieuses: nous en garderons toujours le souvenir reconnaissant.

Aussi, mes Frères, il convenait qu'un fils de saint Ignace vous adressât la parole en ce jour. J'ai le plaisir de vous annoncer que le R. P. Hudon, curé de Notre-Dame-du-Chemin, a aimablement accepté mon invitation et va vous donner le sermon."

[Nous n'avons malheureusement pas le texte de cette éloquente allocution. Nous en donnons une analyse aussi fidèle qu'il nous a été possible.]

L'orateur débute en évoquant deux tableaux d'un contraste frappant et bien significatif, publiés il y a quelques années dans une revue américaine; le premier, c'est celui du débarquement, en Nouvelle-Angleterre, des premiers puritains qui venaient chercher dans le Nouveau-Monde une vie plus facile et une liberté plus grande. L'article les représente autour d'une marmite préparant leur premier repas en terre américaine.

Le second tableau représente l'arrivée des premiers colons français; ils sont groupés, genoux en terre, au pied d'une croix, tandis que leur chef offre à Dieu les prémices de leur dévouement pour l'extension de l'Évangile sur le nouveau continent.

¹ V. Hist. de N.-D. de S. Foy, I, p. 199.

La comparaison de ces deux tableaux est à notre honneur. Notre peuple s'est souvenu de la mission que les premiers pionniers, sur l'inspiration des lettres patentes et des ordonnances des rois, avaient assumée; celle de promouvoir avant tout le progrès de la religion catholique en la Nouvelle-France. C'est lui qui a allumé le flambeau de la foi sur le rocher de Québec, le long des rives du Saint-Laurent, dans les provinces maritimes, dans la Nouvelle-Angleterre, dans les plaines de l'Ouest et jusque par delà les Montagnes Rocheuses.

L'histoire religieuse de notre pays n'est pas assez connue; plus en lumière, elle étonnerait le monde.

Et cependant, si l'histoire générale de l'Église du Canada est si attachante et si belle, que dire de l'histoire particulière des paroisses canadiennes, que dire de la narration des développements de chacune, des mœurs si pures et si belles dont elles nous gardent le tableau fidèle?

L'histoire paroissiale renferme, avec d'innombrables leçons, le secret de notre vitalité ethnique, de notre conservation et de notre force. C'est que la paroisse canadienne-française, sous l'influence du prêtre, conservateur fidèle de nos traditions aussi bien que de notre foi, a toujours été l'organisation la plus apte à maintenir l'esprit national dont les races vivent, et la paroisse de Ste-Foy, sur ce point, est une paroisse modèle.

C'est aussi une paroisse remplie de gloire, de la gloire du premier découvreur qui vint y passer l'hiver de 1541 et y fit célébrer la sainte messe, de la gloire des premiers missionnaires qui vinrent y travailler à la conquête des âmes, de la gloire de la première église qui fut construite pour abriter Celui qui "vint habiter parmi nous" dès l'aurore de la colonie.

De l'histoire de cette paroisse, de l'histoire de toutes nos autres paroisses canadiennes, que faut-il augurer touchant l'avenir du peuple canadien-français? Faut-il croire qu'il deviendra nécessaire à la gloire de Dieu et à l'expansion du catholicisme qu'il disparaisse et descende au tombeau de l'oubli? Ou faut-il croire plutôt à l'exemple de survivance de l'Acadie qui vit toujours? Il semble bien que nous ayons droit d'espérer. Les races catholiques ne disparaissent pas: les peuples catholiques sont immortels.

Daigne Notre-Dame de Foy nous éclairer, faire resplendir notre foi, dissiper les nuages du sophisme, affermir l'esprit de concorde et d'union et présider aux destinées jusqu'ici providentielles de notre race !

Puisse aussi le sanctuaire restauré de Notre-Dame de Foy devenir un lieu de pèlerinage semblable à celui qui, en Belgique, depuis longtemps déjà porte ce nom glorieux !

Son Éminence le Cardinal Bégin, à l'issue de la grand'messe, voulut bien adresser quelques paroles aux paroissiens de Ste-Foy.

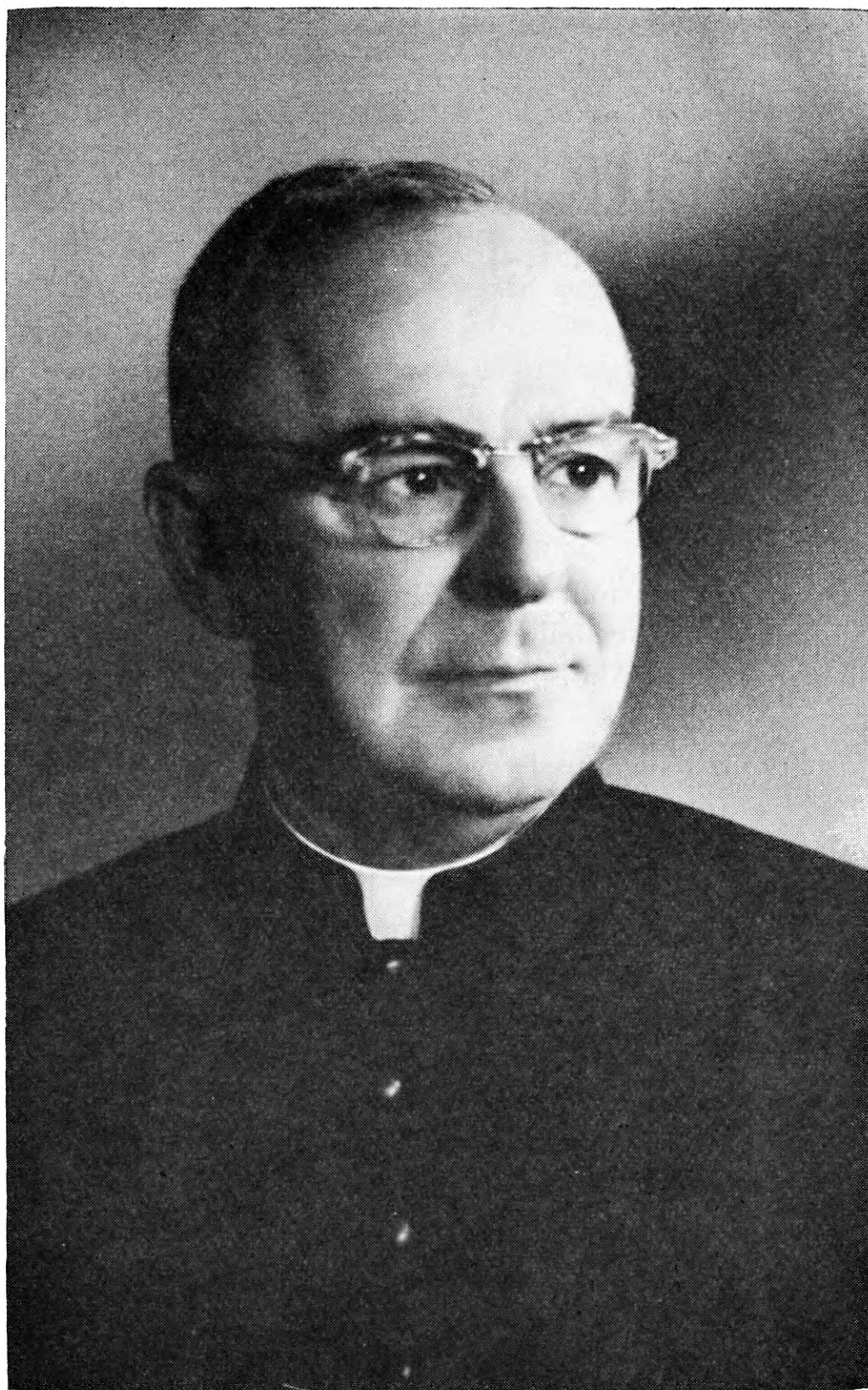
Le révérend père Hudon a fait l'éloge de notre histoire religieuse. C'est juste; ce qui est regrettable, c'est que nous ne la connaissions pas mieux; il n'y en a pas de plus belle dans le monde: nos origines religieuses sont uniques dans leur beauté; nos premiers missionnaires jésuites, récollets ou prêtres du Séminaire, étaient tous de véritables héros; les religieuses Hospitalières, les Ursulines, les Sœurs de la Congrégation, les premières femmes françaises qui vinrent au pays étaient toutes des héroïnes dont l'histoire est incomparable. Songeons seulement à leur mode de voyager, à leur alimentation rudimentaire, aux périls incessants du voisinage des Indiens ! Que de dévouement à la gloire du bon Dieu ! Rendons grâce au ciel

d'avoir ainsi béni nos origines et sachons gré à nos ancêtres de nous avoir faits ce que nous sommes; un peuple moral, un peuple croyant, un peuple pieux, un peuple dont les dévotions traditionnelles font la gloire et assurent l'avenir.

La démonstration du soir a eu des proportions vraiment grandioses. Plusieurs milliers de personnes venues de la ville et des paroisses voisines y ont pris part. L'église, le presbytère, le village entier était illuminé d'ampoules électriques et de lanternes chinoises. La statue miraculeuse, portée sur un brancard, était suivie d'une si grande foule que la procession en rangs compacts avait atteint le couvent éloigné d'environ quatre arpents et que beaucoup de personnes n'avaient pas encore quitté l'église. Des milliers de voix soutenues par la fanfare chantaient l'*Ave Maris Stella* et le *Magnificat*. C'était un véritable triomphe pour Marie. Le peuple enthousiasmé y mettait tout son cœur.

Au retour un salut solennel couronna l'inoubliable journée.

On ne peut que féliciter les musiciens de la fanfare, les chantres du chœur de l'orgue et les enfants de chœur de la manière dont tous se sont acquittés de leur tâche. Surtout des félicitations toutes spéciales au pasteur de la paroisse pour le bon goût, la sobriété et la distinction qu'il a déployés dans le choix qu'il a fait des motifs de décoration de son église restaurée. L'église de Ste-Foy compte maintenant parmi les plus belles du diocèse.



M. l'abbé U. Fournier, 1947. ..

TRADITION ET PROGRES A N.-D. de FOY

“ La tradition et le progrès se complètent réciproquement. Le progrès sans la tradition est un saut dans l'inconnu.”

(PIÈ XII)

19 janvier 1944.

Notre population, en un geste de souvenir fidèle et reconnaissant, accueillera favorablement cette brochure qui constitue un hommage mérité à nos valeureux ancêtres.

Inclinons-nous aussi avec respect devant la mémoire de son auteur, le regretté Chanoine Scott, cet érudit de grande classe, qui nous a légué entre autres travaux de valeur ces pages si précieuses.¹ De son vivant, la paroisse de Ste-Foy comptait à peine 200 familles. Depuis, Notre-Dame de Foy a donné naissance à trois paroisses: St-Thomas d'Aquin, le 25 mars 1950; St-Yves, le 18 avril 1953; St-Louis de France, le 14 septembre 1956.

La population actuelle de Notre-Dame de Foy est de 8,219 âmes, réparties dans 1,753 familles. (Recensement novembre 1958.)

On lira dans cette brochure qu'à plus d'une reprise, le Chanoine Scott disait: “ Ste-Foy est plus chargée d'honneur et d'histoire que d'argent.” Nous pouvons dire aujourd'hui que nos gens sont plus fortunés; grâce à leur générosité, des travaux d'envergure (\$161,800)

¹ Peu de pays ont eu à leur origine autant de chroniqueurs, d'historiographes que le nôtre. M. le Chanoine a puisé largement à leur source.

ont pu être exécutés par la Fabrique de Notre-Dame de Foy, en 12 ans.

Parmi les principales améliorations, notons: en 1953, l'agrandissement du presbytère¹ en 1957, l'achat de la salle paroissiale qui est un centre pour nos œuvres; en 1957-58, l'embellissement du cimetière, avec sa clôture de fer; en 1957, l'acquisition d'un orgue de Hollande; de même, en 1957, l'aménagement d'un grand terrain de stationnement, à l'est du cimetière. Deux ans plus tard, en 1959, la restauration de l'église et sa décoration en or ont mis en valeur l'architecture très riche de notre temple paroissial. Qui n'admirerait, par exemple, la corniche dont la frise est ornée d'un si superbe rinseau? Également, les arcades, les chapiteaux et les pilasses du chœur méritent une mention toute spéciale.

Autant de choses qui attachent nos gens à leur paroisse; autant de choses qui, à leur façon, témoignent des progrès accomplis chez nous depuis ces dernières années.

* * *

A la lecture de ces belles pages où le grand historien que fut le chanoine Scott évoque brièvement les annales de Sainte-Foy, l'on doit reconnaître un fait: C'est que nos ancêtres, par leur foi vécue, leurs indéniables qualités d'esprit et de cœur, leurs mœurs saines, leur tenace énergie et leur prévoyance, nous ont indiqué la voie à suivre.

On est porté, parfois, à croire que ceux qui nous précéderent sur ce sol si cher de chez nous étaient peu soucieux de progrès. Gardons-nous d'une telle pensée! Nos ancêtres aimaient leur paroisse; ils y vouaient leur cœur.

¹ La partie de l'est du presbytère date de 1699; la partie du centre de 1841; le presbytère construit en pierres des champs est recouvert de clabord. Son architecture, ses belles lucarnes en font une gentil-homme qui rappelle les vieux manoirs d'autrefois.

Remplis de cette sagesse et de cette force que donne la foi authentique, ils firent de la paroisse un milieu où il faisait bon vivre; un milieu où prévalait l'esprit de solidarité et d'entraide; un milieu dont le centre était et demeure, Dieu merci ! l'église, la maison de Dieu.

Un tel comportement, de tels exemples venus de leur part, ne pouvaient que porter de bons fruits. Grâce à Dieu, grâce à nos ancêtres, la paroisse a toujours été et continue d'être une véritable école de piété, de dévouement, de sens communautaire.

J'en avais encore ces jours-ci un exemple frappant: Voici, de fait, que récemment, l'un de nos paroissiens de vieille souche allait trouver un voisin, nouveau venu de la ville, et lui disait en tout esprit confraternel: " Si jamais vous avez besoin d'aide, de mes services, sachez que je suis à votre disposition; s'il arrive même que ce soit la nuit, pour cause de maladie ou autre, n'allez pas hésiter ! Faites-le-moi savoir et je tâcherai de vous être utile, si la chose m'est possible."

Une parole qui, l'on en conviendra, dit beaucoup sur le sens paroissial et les excellentes dispositions de nombre de gens de chez nous. Une attitude à imiter, à suivre. Sachons nous aimer vraiment, nous entraider ! C'est de même que se vit l'authentique esprit du Christ, l'esprit de salut !

C'est ce même esprit de solidarité chrétienne et paroissiale que mirent en honneur nos méritants ancêtres dont la brochure du regretté Chanoine Scott nous rappelle succinctement les fortes vertus. Sachons gré à la Société Saint-Jean-Baptiste de Sainte-Foy de son initiative louable de lancer une deuxième édition de cette plaquette du chanoine Scott intitulée: " Deuxième centenaire de Notre-Dame-de-Foy au Canada ", publiée pour la première fois en 1919, il y a donc quarante ans. Souhaitons

une large diffusion à cet écrit bien propre à raviver notre attachement à notre paroisse !

* * *

Et rappelons-nous toujours ceci: Tout ce qui entoure notre église et seconde son œuvre de si haute portée: nos écoles, nos terrains de jeux, notre théâtre et notre cinéma paroissial n'ont de raison d'être que dans la mesure où, conjointement et solidairement, ils visent à atteindre cette fin significative et bienfaisante: faire de tous nos paroissiens les membres d'une grande famille.

Soyons unis, toujours unis. Aimons le passé dans ce qu'il a de meilleur, et marchons vers l'avenir avec des vues conformes aux besoins des temps modernes. Soyons adeptes au progrès bien compris; mais du même coup, "demeurons fidèles à nous-mêmes, à notre glorieux passé", comme l'écrivait l'historien François-Xavier Garneau. C'est le double enseignement qui se dégage de cette brochure naguère rédigée par le chanoine H.-A. Scott; une plaquette qui fera œuvre de bien chez nous.

Hommages respectueux aux pionniers de Sainte-Foy et à tous ceux qui, depuis deux siècles et demi, ont travaillé à embellir et à faire progresser ces lieux où nous vivons ! Souvenir ému à la mémoire d'un prêtre-historien qui s'est appliqué à nous rendre justement fiers de nos origines !

— Rappelons ici que M. le Chanoine Scott, lors de la reconstruction de l'église incendiée en 1918, avait fait graver au frontispice de notre église différentes dates qui sont des jalons marquant les grandes étapes de l'histoire

religieuse de notre paroisse, Notre-Dame-de-Foy. Voici ces dates mémorables :

— En l'anse de Sillery, Première chapelle — 1638

— Église dédiée à St-Michel — 1644

— A la route du vallon: Chapelle de N.-D. de Foy —
1669-1698

1ère église en ce lieu — 1698 — détruite par Murray, 1760

2e rebâtie — 1761-1762 — démolie 1878

3e 1876-1878, brûlée 1918

4e rebâtie et agrandie 1918-1919

ULRIC FOURNIER,

Curé de Sainte-Foy.

(Mai 1959).

